

Éducation prénatale

Messages clés pour l'Ontario



Médicaments antidouleur à l'accouchement

🔑 Messages clés

La douleur ressentie durant l'accouchement varie d'une femme à l'autre. Certaines supportent les contractions et le travail sans prendre de médicament antidouleur, alors que d'autres en ont besoin.

Pendant le travail, les muscles de l'utérus se contractent et se relâchent. Le ventre s'endurcit au toucher et se relâche à chaque contraction. Ces contractions aident le col à s'ouvrir et à faire sortir le bébé. Ce processus peut être douloureux pour la plupart des femmes.

Certaines femmes prévoient accoucher sans médicament antidouleur tandis que d'autres en auront besoin. Parfois, les femmes enceintes ne désirent plus utiliser ces médicaments à l'accouchement. Ce serait bien de garder l'esprit ouvert sur la façon de gérer la douleur lors de l'accouchement. Informez-vous sur les risques et les avantages des médicaments antidouleur avant le début du travail. Il est bon aussi de savoir à l'avance les méthodes offertes pour soulager la douleur sur les lieux de votre accouchement.

Vous risquez de trouver l'accouchement plus difficile à supporter si :

- ▶ Vous manquez de confiance et de préparation pour le travail d'accouchement.
- ▶ Vous êtes effrayée ou très inquiète en pensant au travail et à l'accouchement.
- ▶ Vous n'êtes pas bien reposée.
- ▶ Vous n'avez personne pour vous accompagner durant l'accouchement.
- ▶ Vous ne pouvez pas changer de position ni bouger pendant le travail.
- ▶ Votre bébé se trouve dans une position qui cause plus de douleur pour votre dos.
- ▶ Le travail a été déclenché ou est plus long que prévu, ou vous avez subi d'autres interventions médicales.
- ▶ Vous tolérez mal la douleur.
- ▶ Vous avez souffert un traumatisme dans le passé.

Il existe plusieurs types de médicaments pour soulager la douleur durant l'accouchement. Vos options dépendent du lieu de naissance et de la phase du travail.

Les médicaments antidouleur existent sous différentes formes. Certains sont plus efficaces que d'autres, et certains ont un effet plus durable que d'autres. Vous ne saurez peut-être pas quel type de médicament vous conviendra qu'avant de commencer le travail. Discutez avec votre prestataire de soins de santé des méthodes de soulagement que vous aimeriez essayer lors de l'accouchement. Durant le travail, choisissez la ou les méthodes les plus appropriées pour vous et votre bébé.

Les médicaments antidouleur utilisés durant l'accouchement peuvent être classés en plusieurs catégories :

- ▶ Analgésiques non opioïdes, qui soulagent la douleur légère ou modérée. Généralement administrés par voie orale.
- ▶ Analgésiques opioïdes, qui soulagent la douleur modérée ou forte. Généralement administrés par injection ou par voie intraveineuse.
- ▶ Anesthésiques, qui soulagent plusieurs types de douleur, et qui permettent, dans certains cas, un soulagement quasi complet de la douleur. Le gaz hilarant (protoxyde d'azote), l'anesthésie péridurale, et le bloc honteux interne (anesthésie du périnée, de la vulve et du petit bassin) sont des exemples de méthodes anesthésiques.

Pour en savoir plus sur la neurostimulation transcutanée, l'acupuncture et autres méthodes antidouleur à l'accouchement, voir le fichier Soutien à l'accouchement.

Les médicaments antidouleur présentent aussi bien des risques que des avantages pour vous et votre enfant.

Certains médicaments antidouleur peuvent avoir des effets secondaires. Vérifiez si les médicaments de votre choix ont des effets secondaires comme les suivants :

- ▶ Nausée ou vomissements.
- ▶ Vertiges ou faiblesse.
- ▶ Capacité affaiblie de marcher ou de changer de position.
- ▶ Démangeaisons.
- ▶ Maux de tête.
- ▶ Inquiétudes pour le bébé durant le travail ou l'accouchement.
- ▶ Risque plus élevé d'un accouchement vaginal assisté.

Prenez note que ces effets ne s'appliquent pas à tous les médicaments.

Si vous êtes sur le point d'accoucher, le type de médicament antidouleur qui vous convient peut changer.

Si certains types de médicaments, comme les narcotiques, sont administrés juste avant l'accouchement, votre bébé pourrait avoir de la difficulté à respirer à sa naissance. Les médicaments ne seront pas utilisés si la naissance est prévue dans un délai de deux à quatre heures. Votre prestataire de soins de santé vous examinera avant que l'on vous administre un médicament antidouleur pour s'assurer que vous n'êtes pas sur le point d'accoucher. Si c'est le cas, vous pouvez toujours demander un médicament antidouleur, mais le type de médicament et la dose peuvent varier.

On vous surveillera plus étroitement, vous et votre bébé, si on vous a administré un médicament antidouleur à votre accouchement.

La fréquence de surveillance de votre pression artérielle, de votre rythme cardiaque et de votre respiration dépendra du médicament administré. Parfois, le rythme cardiaque du bébé doit être surveillé continuellement pendant un certain temps.

Si vous ou votre bébé êtes affectés par certains effets secondaires du médicament, votre prestataire de soins de santé peut les réduire en :

- ▶ Diminuant ou en interrompant le traitement.
- ▶ Changeant votre position.
- ▶ Vous administrant un soluté par voie intraveineuse ou orale.
- ▶ Vous donnant, à vous ou votre bébé, d'autres médicaments pour contrebalancer les effets du médicament antidouleur.
- ▶ Vous administrant de l'oxygène (dans certains cas).

En savoir davantage sur les médicaments antidouleur à l'accouchement.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les médicaments antidouleur auprès des ressources suivantes. Vous en trouverez d'autres à la section Ressources et liens.

- ▶ Votre prestataire de soins de santé
- ▶ Votre bureau local de santé publique: 1-866-532-3161
- ▶ Société canadienne des anesthésiologistes (SCA)
<http://www.cas.ca/Francais/Renseignements-anesthesie>